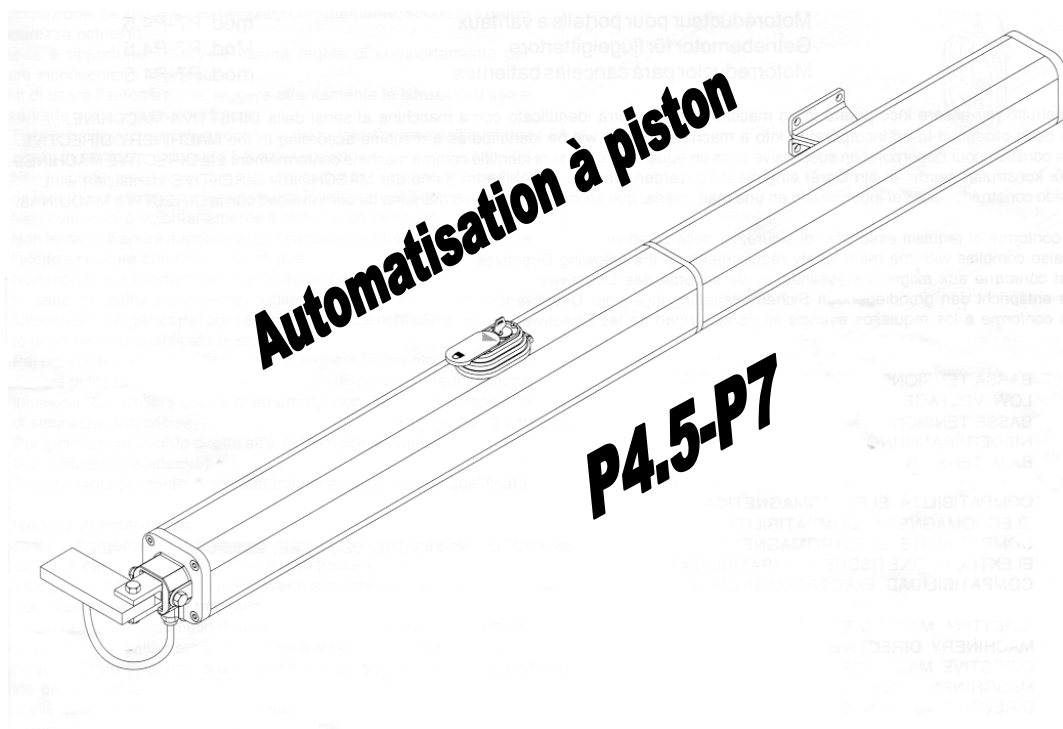


MANUEL D'INSTALLATION



02-100012

❖ Généralités

Piston hydraulique compact et robuste, disponible en plusieurs versions selon les besoins et le domaine d'utilisation. Tous les modèles sont sans blocages (réversibles) et, pour maintenir le blocage, nécessitent une serrure électrique. Pour faciliter la manœuvre manuelle, on peut activer le déblocage au moyen de la molette, accessible via la clé spéciale.

La force de poussée peut être réglée d'une façon extrêmement précise au moyen de deux soupapes de dérivation qui représentent la sécurité anti-écrasement.

Le fonctionnement des fins de course est réglé électroniquement dans le tableau des commandes au moyen d'un temporisateur. Tous les modèles sont disponibles avec ralentissement dans la phase de fermeture.

❖ Sécurité

La motorisation est conforme au degré de sécurité requis lorsque l'installation et l'utilisation sont effectués correctement.

Il est toutefois conseillé de respecter ces quelques règles de conduite afin d'éviter des inconvénients et des accidents.

Avant d'utiliser la motorisation, lisez attentivement les instructions d'utilisation et conservez ce manuel en cas de besoin.

- Tenir les enfants, les personnes et les choses hors du rayon d'action de la motorisation, particulièrement pendant le fonctionnement.
- Ne pas laisser les radiocommandes ou d'autres dispositifs de commande à portée des enfants, afin d'éviter des actionnements involontaires de la motorisation.
- Ne pas bloquer volontairement le mouvement des battants du portail.
- Ne pas tenter d'ouvrir manuellement le portail si l'électroserrure n'a pas été débloquée avec la clé spéciale.
- Ne pas modifier les composants de la motorisation.
- En cas de mauvais fonctionnement, couper l'alimentation, activer le déblocage d'urgence afin de permettre l'accès et demander l'intervention d'un technicien qualifié (installateur).
- Pour toute opération de nettoyage extérieur, couper l'alimentation de ligne.
- Tenir propres les optiques des cellules photoélectriques et les dispositifs de signalisation lumineuse. S'assurer que des branches ou des arbustes ne dérangent pas les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques).
- Pour toute intervention directe sur la motorisation, s'adresser à du personnel qualifié (installateur).
- Faire contrôler la motorisation chaque année par du personnel qualifié.

02-100012

❖ Manoeuvre d'urgence

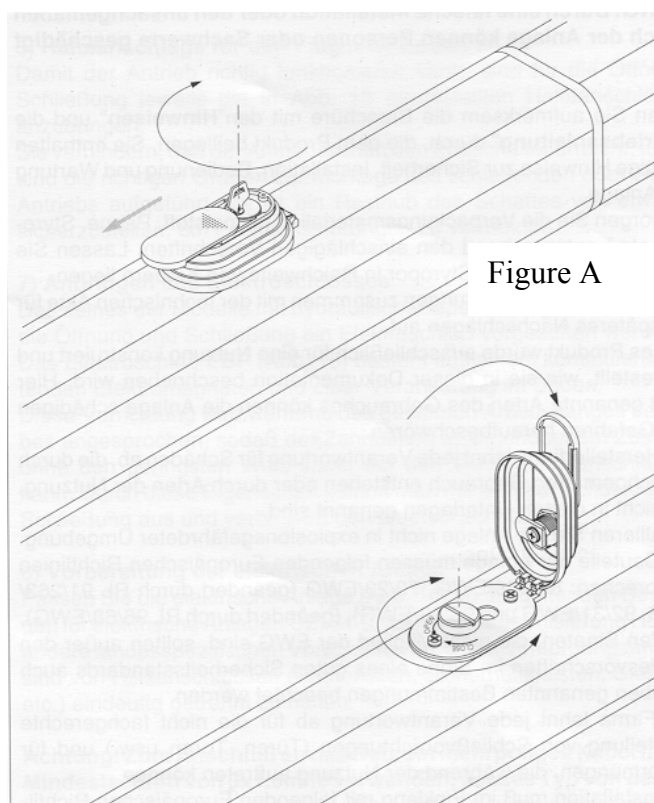
En cas d'urgence, par exemple en cas de panne d'électricité, l'électroserrure du portail doit être ouvert avec la clé spéciale. Ainsi, le portail se débloque et il y a moyen d'ouvrir les battants manuellement. Eventuellement utiliser le bouton de déblocage pour faciliter la manœuvre.

Pour pouvoir accéder à la molette de déblocage, il faut déplacer le petit couvercle dans le sens indiqué par la flèche (cfr. figure A) jusqu'à découvrir la serrure. Enfoncez ensuite la clé et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre de 90°. Soulevez à présent le couvercle de déblocage en tirant sur la clé. Le bouton doit être tourné autant que possible dans le sens indiqué par les flèches.

Ouvrir (pour débloquer) : le portail peut ainsi être ouvert avec une extrême facilité.

Fermer (pour bloquer) : tourner le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au blocage complet. Ainsi, le fonctionnement électronique de la motorisation est rétabli.

Même en cas de mauvais fonctionnement du moteur ou en cas de panne d'électricité, il est possible d'utiliser l'électroserrure pour fermer le portail.

**02-100012**

❖ **Sécurité générale**

Attention! : Une mauvaise installation ou une utilisation impropre du produit peuvent provoquer des lésions aux personnes, aux animaux ou aux choses.

- Lisez attentivement la rubrique “**Avertissements**” et le “**Manuel d’instructions**” qui accompagnent ce produit. En effet, ils fournissent d’importants conseils concernant la sécurité, l’installation, l’utilisation et l’entretien.
- Enlevez l’emballage (plastique, carton, polystyrène) selon les normes en vigueur. Ne pas laisser des enveloppes en plastique et polystyrène à la portée des enfants.
- Il est conseillé de conserver les instructions annexées à la fiche technique en cas de besoin.
- Ce produit a été conçu et réalisé exclusivement pour l’utilisation indiquée dans ce manuel. Des utilisations non indiquées dans ce manuel pourraient provoquer des dommages au produit et représenter une source de danger pour l’utilisateur.
- La firme décline toute responsabilité émanant d’une utilisation impropre ou différente de celle à laquelle le produit est destiné et qui est indiqué dans ce manuel.
- Ne pas installer le produit dans un environnement qui n’est pas à l’abri de dangers d’explosion.
- Les éléments constituant le produit doivent être conformes aux Directives Européennes suivantes : 89/336/CEE, 73/23/CEE (amendée par 91/263/CEE, 92/31 CEE et 93/68/CEE), (amendée par 96/68/CEE). Pour tous les pays hors de la CEE, outre les normes nationales en vigueur, il est conseillé de respecter les normes mentionnées ci-dessus pour assurer une sécurité optimale.
- La firme décline toute responsabilité en cas de non respect des normes de Bonne Technique dans la construction des fermetures ainsi qu’en cas de déformations pouvant se produire pendant une mauvaise utilisation.
- L’installation doit être conforme aux prescriptions des Directives Européennes : 89/336/CEE, 73/23/CEE (amendée par 91/263/CEE, 92/31 CEE en 93/68/ CEE), (amendée par 96/68/ CEE)
- Coupez l’alimentation électrique avant d’effectuer toute intervention sur l’installation. Débranchez aussi les batteries de secours éventuelles.
- Placez sur la ligne d’alimentation de la motorisation un interrupteur ou un interrupteur magnétothermique omnipolaire dont l’ouverture des contacts est supérieure ou égale à 3 mm.

02-100012

-
- Vérifiez qu'il y ait, en amont de la ligne d'alimentation, un interrupteur différentiel avec seuil de 0.03 A.
 - Contrôlez si l'installation de terre est effectuée correctement : connecter toutes les parties métalliques de la fermeture (portes, portails) et tous les composants de l'installation dotés de borne de terre.
 - Appliquez tous les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, barres palpeuses, etc.) nécessaires à la protection de la zone contre tout danger d'écrasement, d'entraînement, de cisaillement.
 - Utilisez au moins un dispositif de signalisation lumineuse (feu clignotant) visible et fixez un panneau d'avertissement à l'installation.
 - La firme décline toute responsabilité en matière de sécurité et de bon fonctionnement de la motorisation si des composants d'autres producteurs sont utilisés.
 - Utilisez uniquement des pièces originales pour tout entretien ou réparation.
 - Ne pas effectuer des modifications aux composants de la motorisation qui ne sont pas autorisées explicitement par la société.
 - Mettez l'utilisateur de l'installation au courant des systèmes de commande appliqués et du mode d'ouverture manuel en cas d'urgence.
 - N'autorisez pas des personnes ou des enfants à stationner dans la zone d'action de la motorisation.
 - Ne pas laisser des radiocommandes ou d'autres dispositifs de commande à portée des enfants afin d'éviter des actionnements involontaires de la motorisation.
 - L'utilisateur doit éviter toute tentative d'intervention ou de réparation de la motorisation et est contraint à ne s'adresser qu'à du personnel qualifié.
 - Tout ce qui n'a pas été explicitement autorisé dans ce manuel, est interdit.

❖ **Parties principales de la motorisation (fig.1)**

- M) Moteur monophasé 2 pôles protégé par disjoncteur thermique
- P) Pompe hydraulique lobée
- D) Distributeur avec soupapes de réglage
- C) Cylindre avec piston
- CS) Couvre-tige
- S) Réservoir
- SB) Déblocage
- T) Tête avec soupape de réglage du ralentissement
- F) Flasque arrière et fixation articulée

Les pièces fournies avec la motorisation sont : fixations au poteau et au portail – clé de déblocage personnalisée – condensateur de marche – manuel d’installation

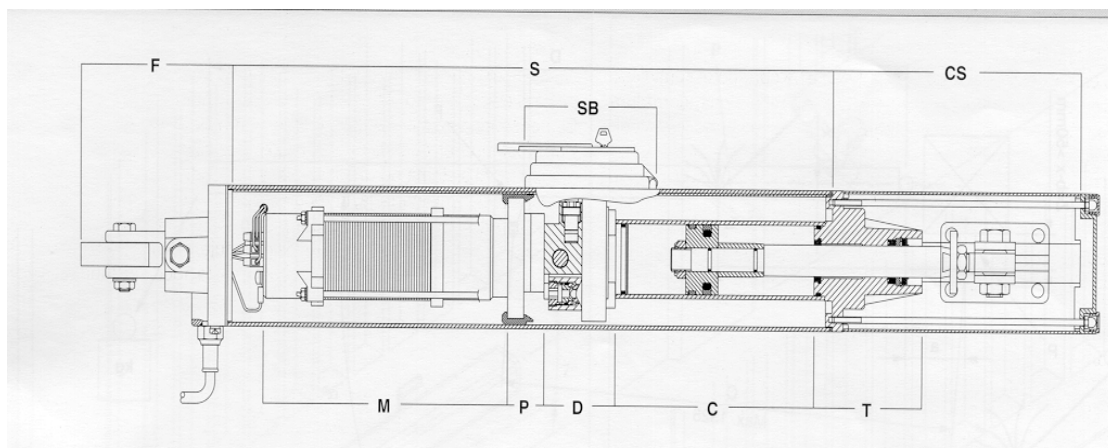


Figure 1

❖ **Caractéristiques techniques**

	Modèle P7	Modèle P4.5
Alimentation	230 V ac 10% (tensions spéciales en option)	230 V ac 10% (tensions spéciales en option)
Moteur	2800min	2800min
Puissance absorbée	250 W	250 W
Condensateur	8 μ F	8 μ F
Courant absorbé	1.1A	1.1A
Pression maxi	50 bar	50 bar
Débit de la pompe	0.6 L/min	0.9 L/min
Force de poussée	8000 N	6500 N
Force de traction	6500 N	5200 N
Temps d'ouverture (course utile)	45S	30S
Temps de fermeture (course utile)	42 + ralentiss.	28s + ralentiss.
Type de blocage	Electroserrure	Electroserrure
Longueur max. du battant	7m	4.5 m
Poids max. du battant	5000 N (-500Kg)	5000 N (-500 Kg)
Course utile	390 mm	390 mm
Course de ralentissement	20 mm	20mm
Ralentissement mécanique	En fermeture	En fermeture
Manoeuvres en 24 heures	500	500
Réaction au choc	Embrayage hydraulique	Embrayage hydraulique
Manoeuvre manuelle	Clé de déblocage	Clé de déblocage
Protection thermique	160° C	160°C
Températures de fonctionnement	-10° C $\pm$ +60° C	-10° C $\pm$ +60° C
Degré de protection	IP55	IP55
Poids de l'opérateur	122.5 N (-12.25 kg)	122.5 N (-12.25 kg)
Dimensions	Voir figure 2	Voir figure 2
Huile	Idrolux (3litres)	Idrolux (3litres)

Figure 2

❖ Installation du moteur

➤ Vérifications préliminaires :

- La structure du portail doit être suffisamment robuste. En tout cas, l'actionneur doit pousser le battant à un endroit renforcé.
- Les battants bougent manuellement et sans effort sur toute la course.
- Les butées d'arrêt des portails sont installées tant en ouverture qu'en fermeture.
- Si le portail n'est pas neuf, contrôler l'état d'usure de tous les composants.

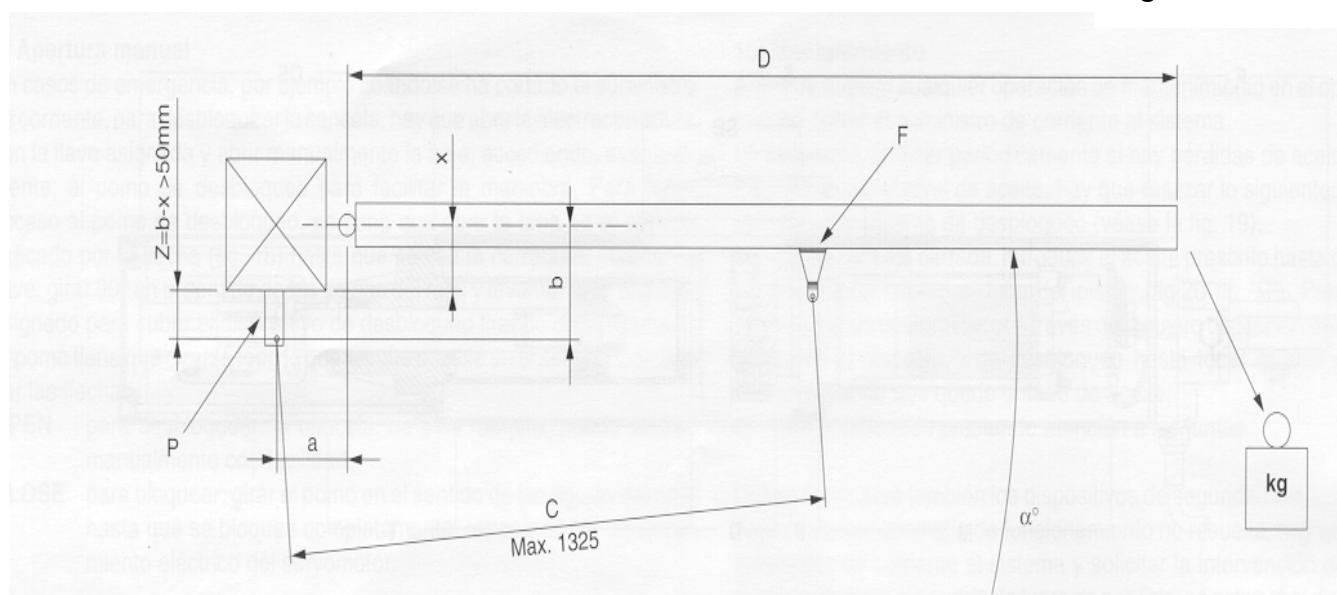
Réparer ou remplacer les parties défectueuses ou usées. La fiabilité et la sécurité de la motorisation sont directement influencées par l'état de la structure du portail.

❖ Dimensions de l'installation

Les dimensions de l'installation sont indiqués dans le tableau du modèle correspondant (Figure 3/4)). Le schéma de la figure 4 utilise les conventions suivantes :

- P: étrier arrière de fixation au poteau
- F: fourche avant de fixation du battant
- A-b: cotes pour déterminer le point de fixation de l'étrier "P"
- C: valeur de l'entraxe de fixation
- D: longueur du battant
- X: distance de l'axe du battant à l'arête du poteau
- Z: valeur toujours supérieure à 50 mm (b-x)
- Kg : poids max. du battant (voir fiche technique)
- α° : angle d'ouverture du battant

Figure 4



02-100012

❖ Interprétation des mesures d'installation (Figure 3)

Il est possible de choisir dans le tableau (figure 3) les valeurs de "a" et de "b" en fonction des degrés d'ouverture que l'on désire obtenir. Le tableau montre les valeurs de "a" et de "b" optimales pour une ouverture de 90° à une vitesse constante. Si cette condition est remplie, la somme de "a" et de "b" est égale à la valeur de la course utile "Cu" (voir figure 2 - page 7). Si les valeurs "a" et "b" sont trop différentes, le mouvement du battant n'est plus constant et la force de traction-poussée et la vitesse de mouvement du portail varient pendant la manoeuvre. Avec les valeurs maximales de "a" et de "b", le vérin produit la force maximale.

Figure 3

a (mm) \ b (mm)	120	135	150	165	180	195	210	225	240	255	270	285
120						117	109	103	99	95	92	
135					123	111	104	99	95	92		
150					114	105	99	95	92			
165				123	107	100	95	91				
180				109	100	95	91					
195			118	101	95	90						
210			103	95	90							
225		106	95	89								
240		95	89									
255	95	88										
270	88											
285												α°

02-100012

Attention : Toutes les versions sont dotées d'une articulation sphérique qui permet d'allonger ou de raccourcir la tige d'environ 5mm seulement si, avant l'installation, on l'a fixée selon les dimensions indiquées dans la fig.8. Après l'installation, ce réglage permet de corriger la course de la tige. La figure 9 (voir page 11) indique l'oscillation éventuelle des moteurs par rapport à l'axe horizontal.

Avant de commencer l'installation, suivez rigoureusement les étapes indiquées ci-dessous et veillez à protéger la tige chromée de l'actionneur pendant toutes les opérations. Cela permet d'éviter des dégâts dus à des chocs ou à d'éventuels défauts de soudage.

- 1) Déterminer "a-b"-° dans le tableau de la figure 3
- 2) Fixer l'étrier "P" au poteau.
- 3) Monter le piston à l'étrier "P".
- 4) Desserrer la vis de ralentissement (figure 21) avec la clé hexagonale de 3 mm qui vous est fournie.
- 5) Retirer complètement la tige après avoir activé le déblocage d'urgence.
- 6) Faire rentrer manuellement la tige de 10mm au maximum et serrer le déblocage d'urgence (Figure 18 – voir page 18).
- 7) Monter la fourche "F" à la tige.
- 8) Fermer complètement le battant du portail jusqu'à la butée centrale.
- 9) Maintenir le piston nivelé pour marquer la position de fixation de la fourche au portail. (Figure 10 réf "F"- voir page 11)
- 10) Enlever la fourche "F" de la tige et déplacer latéralement le piston.
- 11) Fixer la fourche (fig. 10 réf. "F") au battant avec des vis ou par une soudure.
- 12) Reconnecter la tige à la fourche "F" et mettre de l'alimentation au moteur pour régler la fonction de ralentissement.
- 13) Activer le cycle d'ouverture.
- 14) Fermer complètement la vis de ralentissement en la tournant vers le signe "+" (voir figure 21) et commander la fermeture du portail. Le battant devrait s'arrêter avant de se fermer complètement.
- 15) Serrer la vis de réglage vers le signe "-" jusqu'à obtenir une vitesse de ralentissement qui évite le bruit désagréable de claquement du battant. Ne pas oublier que le ralentissement ne s'obtient qu'en fermeture et pour les 30 derniers mm de course de la tige. 10 mm de ces 30 mm sont intégrés pour des mesures de sécurité supplémentaires. Donc le ralentissement s'effectue effectivement durant les 20 derniers mm de course utile.

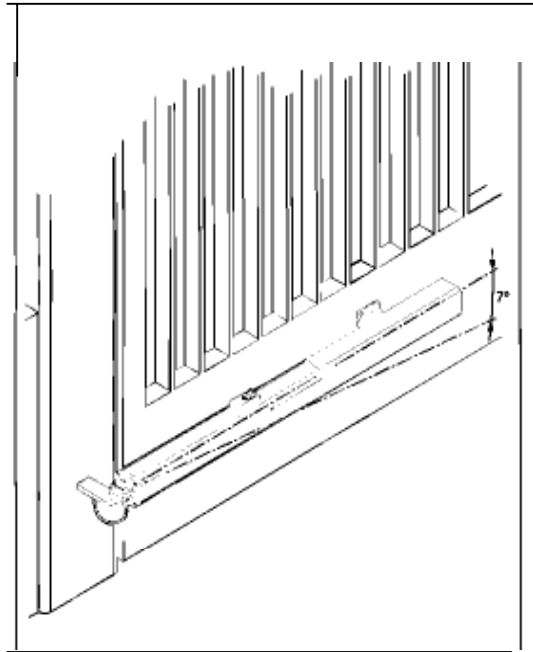


Figure 9

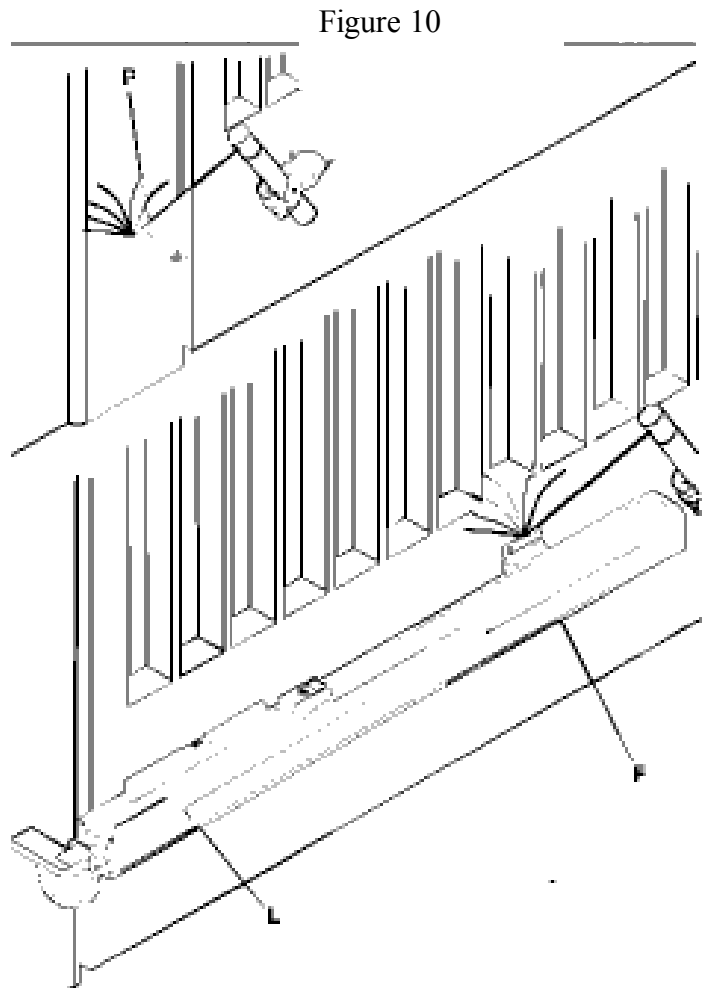


Figure 10

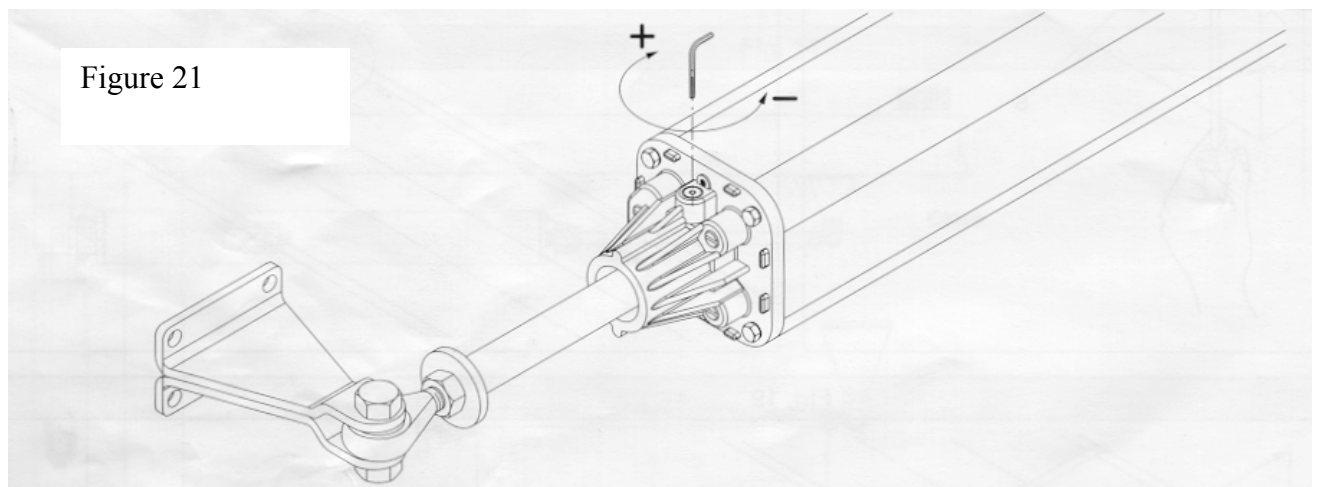


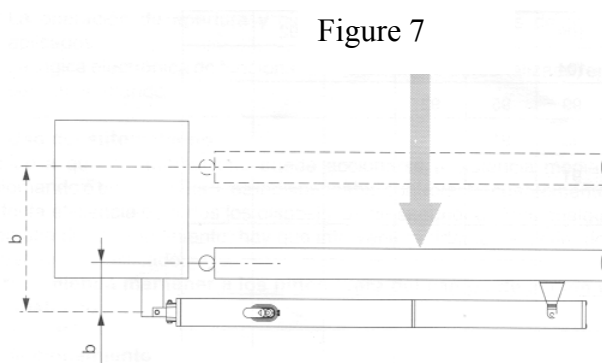
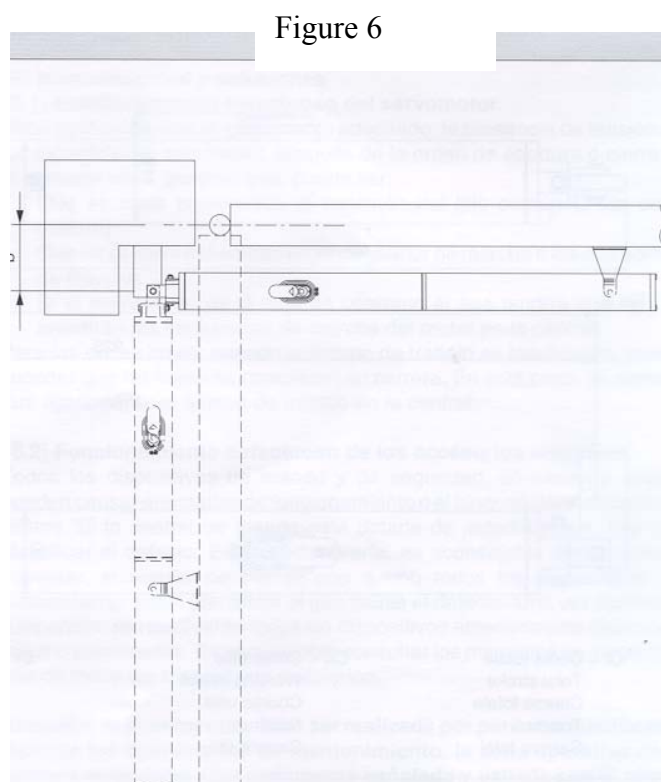
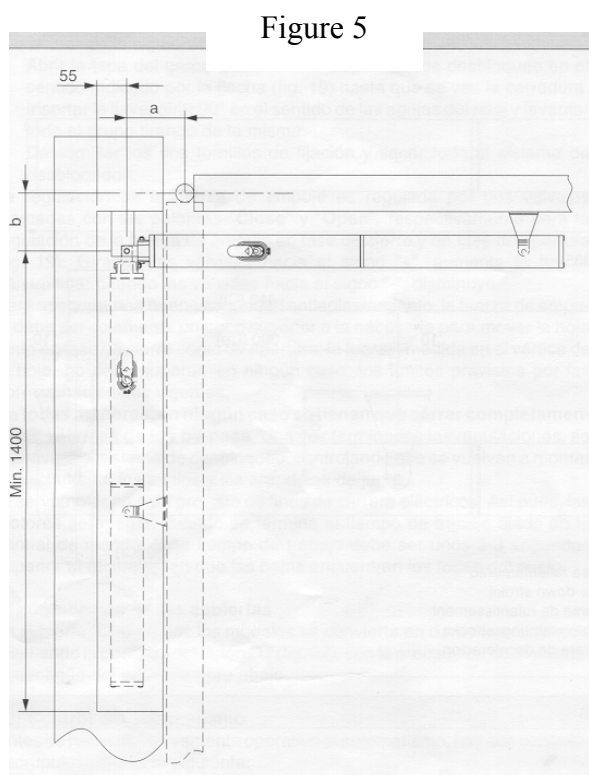
Figure 21

02-100012

❖ Précautions pour des installations particulières

Figure 5 : il faut réaliser une niche de façon à ce qu'il y ait assez d'espace pour le moteur lorsque le battant est complètement ouvert. Les dimensions de la niche sont indiquées dans la figure 5.

Figure 7 : si la mesure "b" est supérieure à la valeur indiquée dans les tableaux d'installation, il faut déplacer le gond du battant ou bien réaliser une niche dans le poteau. (voir figure 6)



02-100012

❖ Ancrage du matériel de fixation au poteau

Souder ou fixer au poteau la base de l'étrier qui est fournie, contrôler les mesures "a" et "b" et souder ensuite la plaque "P" sur la base.

- Si le poteau est en maçonnerie, la plaque "P" doit être soudée à la base métallique "PF". Elle doit être ancrée en profondeur avec des agrafes adaptées "Z" qui doivent être soudées à leur tour contre l'arrière de la base (voir fig 11a)
- Si le poteau est en pierre, la plaque "P" doit être soudée à la base métallique "PF". "PF" doit être fixée avec 4 goujons métalliques "T" (11b). Si le portail est large, il est conseillé de souder la plaque P à une base de forme angulaire (11c).

Figure 11a

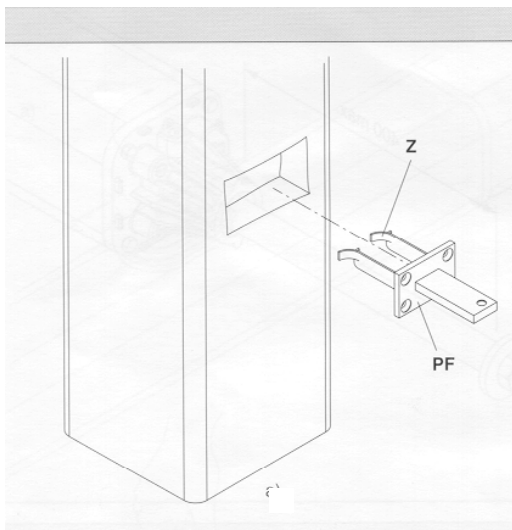


Figure 11b

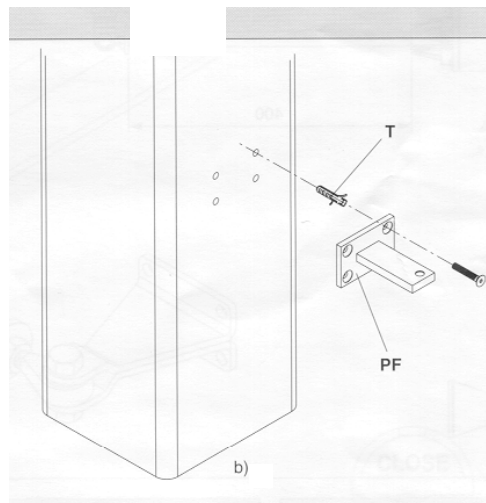
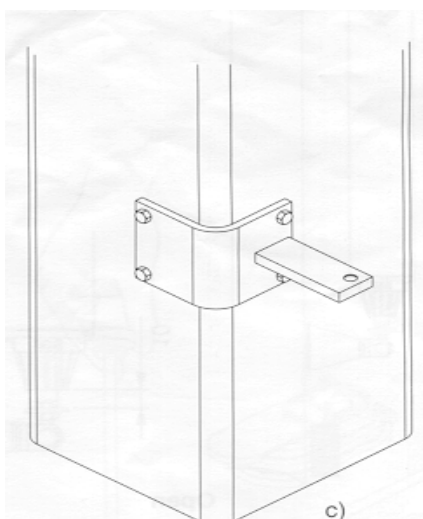


Figure 11c

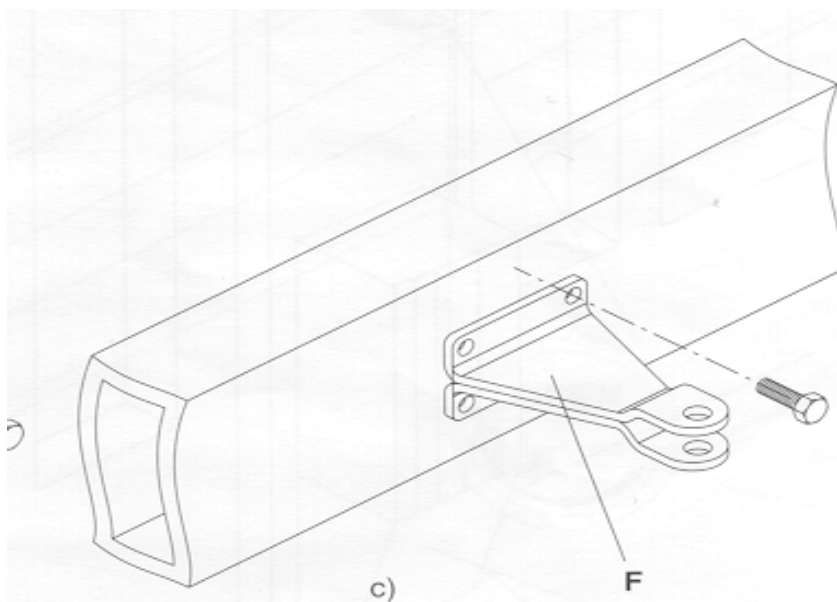
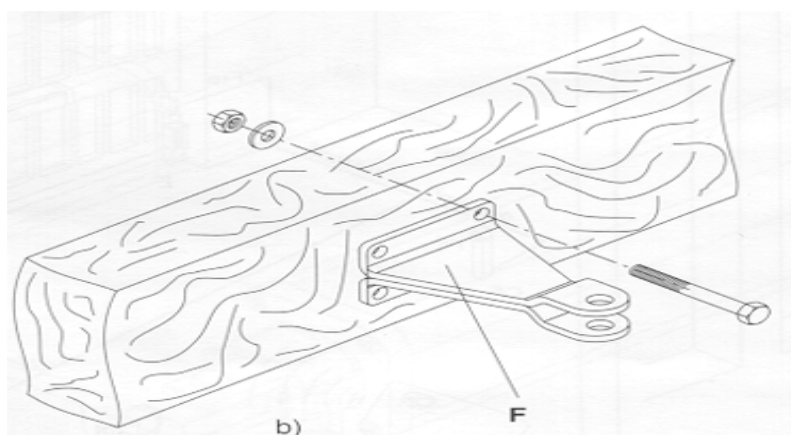


02-100012

❖ Ancrage du matériel de fixation au battant

Souder ou fixer au battant la fourche “F” à l’entraxe C indiqué dans la figure 4.(voir page 8). Veiller à ce que le moteur soit parfaitement horizontal (niveau “L”, voir figure 10 page 11) par rapport au plan de mouvement du portail.

- Si le portail est en métal, la fourche peut être soudée ou fixée avec des vis spéciales (Fig.12c).
- Si le portail est en bois, la fourche peut être fixée avec des vis spéciales (Fig.12b).



02-100012

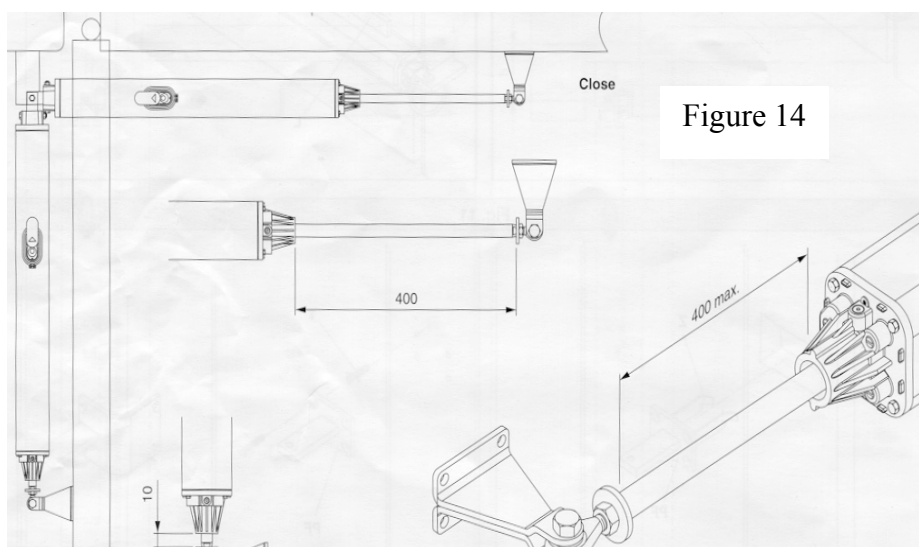
❖ Butée d'arrêt des battants

Pour le bon fonctionnement du moteur, il faut utiliser des butées d'arrêt "FA" tant en ouverture qu'en fermeture (voir figure 13). Les butées d'arrêt des battants doivent éviter que la tige du moteur atteigne la fin de course. La figure 14 indique les mesures nécessaires à une installation correcte d'un moteur en poussée ou en traction. Les butées d'arrêt doivent être positionnées de façon à maintenir une marge de course de la tige d'environ 10mm. Ceci évite des anomalies dans le fonctionnement.

❖ Utilisation de l'électroserrure

L'électroserrure est exigée pour tous les modèles car ils sont sans blocage hydraulique tant en ouverture qu'en fermeture. L'électroserrure est constituée d'un électroaimant constamment actif avec accrochage au sol. Dans ce dispositif l'excitation reste aussi longtemps que le moteur est en action. L'excitation reste aussi longtemps que le moteur est en action. Grâce à l'aimant la dent d'accrochage reste retirée jusqu'à ce que le battant ait atteint la position fermée. La dent d'accrochage tombe en bas dans la position verrouillée dès que le portail ait atteint la fermeture. L'électroserrure peut aussi être utilisée pour fermer le portail en cas de mauvais fonctionnement du moteur ou en cas de panne d'électricité.

Figure 13



2-100012

❖ Montage de l'installation électronique

Monter l'installation électronique (Figure 16-page 17) se référant aux prescriptions CEI 64-8 et IEC 364 tombant sous la norme HD384 et autres normes nationales en vigueur pour les installations électroniques. Les connexions d'alimentation doivent être tenues séparées des connexions de service comme les cellules photoélectriques, dispositifs de commande etc.

Attention : Pour la connexion au réseau, utiliser un câble multipolaire de section minimale $3 \times 1.5 \text{ mm}^2$ et qui répond aux normes susdites (à titre d'exemple : le câble peut être du type HO7WF avec section $3 \times 1.5 \text{ mm}^2$).

Connecter les dispositifs de commande et de sécurité selon les normes précitées concernant les installations électroniques. La figure 16 (voir page suivante) montre le nombre de connexions et la section pour des câbles d'alimentation de 100 mètres de longueur environ. Pour des câbles de longueur supérieure, calculer la section pour la charge réelle de la motorisation. Lorsque les connexions auxiliaires atteignent une longueur supérieure à 50 mètres ou si elles passent dans des zones sensibles à des perturbations, il est conseillé de découpler les dispositifs de commande et de sécurité avec des relais adéquats.

❖ Les principaux composants de la motorisation sont (voir figure 16-page 17) :

- I) Interrupteur de circuit multipolaire (type reconnu) avec ouverture des contacts de 3 mm doté d'une protection contre les surcharges et les courts-circuits, afin de couper le contact de la motorisation avec le réseau. Si cela n'est pas encore installé, placer un interrupteur différentiel (de type reconnu) avec un seuil de 0.03 A sur le circuit. Cet interrupteur différentiel se situe devant l'automatisation..
- Qr) Tableau de commande et récepteur incorporé
- SPL) Carte de préchauffage pour fonctionnement à des températures inférieures à 5°C (en option).
- S) Sélecteur à clé
- A) Feu clignotant avec antenne raccordée et câble RG58.
- M) Moteur
- E) Electroserre
- Fte) Couple de cellules photoélectriques externes (partie émettrice)
- Fre) Couple de cellules photoélectriques externes (partie réceptrice)
- Fti) Couple de cellules photoélectriques internes avec colonnettes CF (partie émettrice)
- Fri) Couple de cellules photoélectriques internes avec colonnettes CF (partie réceptrice)
- T) Emetteur 1-2-4 canaux

Important : Avant de faire fonctionner électriquement l'actionneur, enlever la vis d'échappement "S" située sous le bloc articulé et la conserver pour un emploi ultérieur. Enlever la vis d'échappement "S" que lorsque le moteur est installé. Monter le couvercle du déblocage selon la figure 17 (voir page suivante).

Figure 16

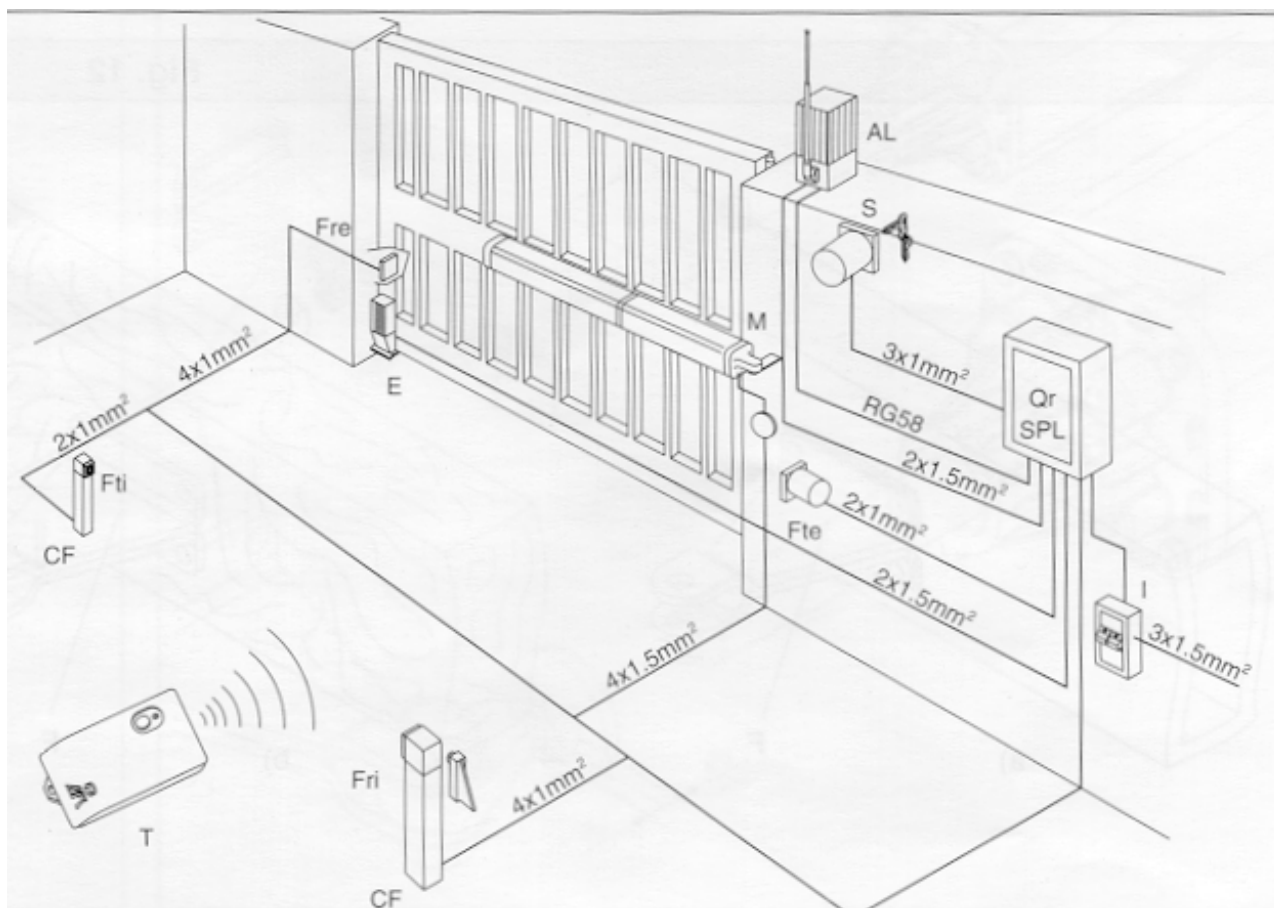


Figure 17

❖ Ouverture manuelle

En cas d'urgence, par exemple en cas de panne d'électricité, pour débloquer le portail il faut ouvrir l'électroserrure avec la clé spéciale et ouvrir le vantail manuellement. Eventuellement accéder à la molette de déblocage pour faciliter la manoeuvre.

Pour pouvoir accéder à la molette de déblocage, il faut déplacer le petit couvercle dans le sens indiqué par la flèche (fig.18) jusqu'à découvrir la serrure, enfoncer la clé, tourner dans le sens des aiguilles d'une montre de 90° et soulever la couverture du déblocage en tirant la clé.

Le bouton doit être tourné autant que possible dans le sens indiqué par les flèches.

Ouvrir (Pour débloquer) : Le portail peut ainsi être ouvert avec une extrême facilité.

Fermer (Pour bloquer) : Tourner la molette dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au blocage complet, en rétablissant le fonctionnement électrique de l'actionneur.

Même en cas de mauvais fonctionnement du moteur ou en cas de panne de courant, il est toujours possible de faire appel à la serrure électrique pour fermer le portail.

Figure 18

02-100012

❖ Réglage de la force de poussée

Pour des raisons de sécurité, pour accéder aux soupapes de réglage il faut agir comme suit:

- Déplacer la couverture du groupe de déblocage dans le sens indiqué par la flèche (fig.19) jusqu'à découvrir la serrure.
- Enfoncer la clé, tourner dans le sens des aiguilles d'une montre de 90° et soulever tout le groupe en tirant par la clé.
- Desserrer les deux vis de fixation et enlever tout le système de déblocage.

La force de poussée se règle au moyen de deux soupapes marquées par l'inscription "Close" et "Open" respectivement pour le réglage de la force de poussée en fermeture et en ouverture (fig.19). En tournant les soupapes vers le signe "+", la force transmise augmente; en les tournant vers le signe "-", elle diminue.

Pour une bonne sécurité anti-écrasement, la force de poussée doit être réglée sur une force légèrement supérieure à celle nécessaire pour bouger le vantail tant en fermeture qu'en ouverture; en tous les cas la force de poussée à l'extrémité du vantail ne doit pas dépasser les limites prévues par les normes nationales en vigueur.

En aucun cas il faut fermer complètement les soupapes de dérivation.

Une fois les réglages terminés, rétablir le système de déblocage en faisant attention à remonter correctement les anneaux et les rondelles de tenue. L'actionneur n'est pas doté de fins de course électriques. Les moteurs s'arrêtent donc à la fin du temps de travail programmé dans l'unité de commande. Ce temps de travail doit être d'environ 2-3 secondes supérieur au moment où les vantaux rencontrent les butées d'arrêt au sol.

Figure 19a

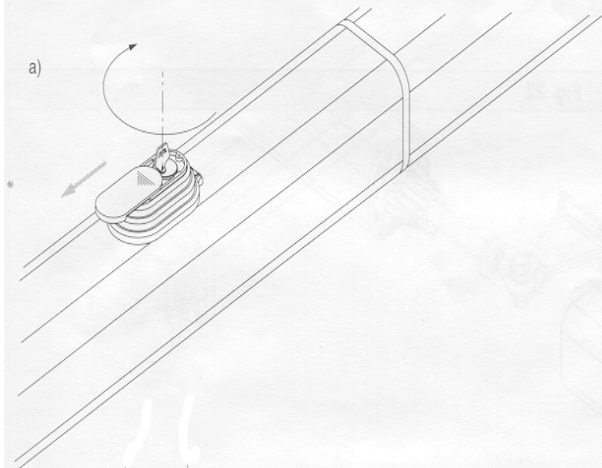


Figure 19b

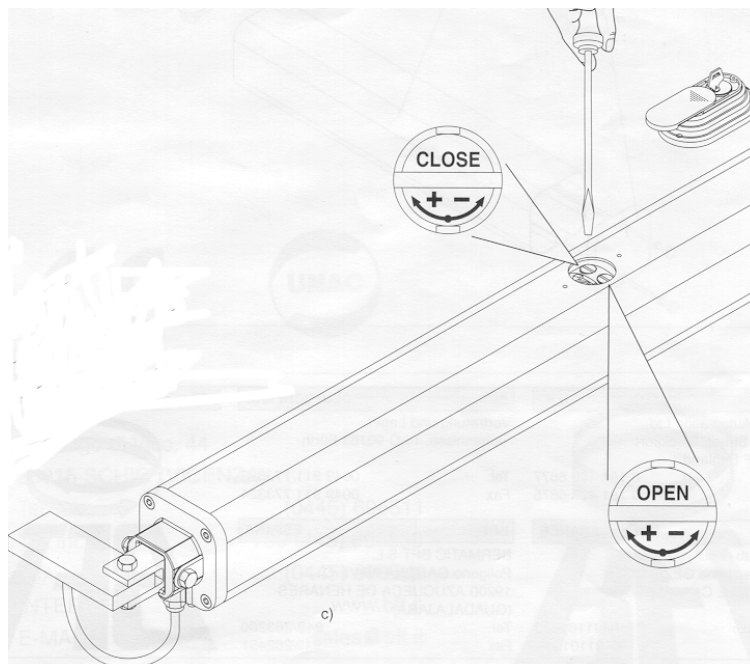
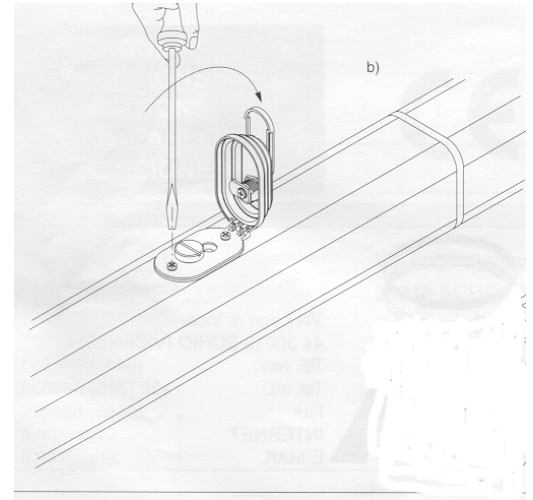


Figure 19c

❖ **Positionnement des caches**

La cache “C” de tous les modèles devient droite ou gauche en inversant la position du bouchon “T” (fig. 22), se rappelant de maintenir l’écoulement de l’eau toujours en bas.

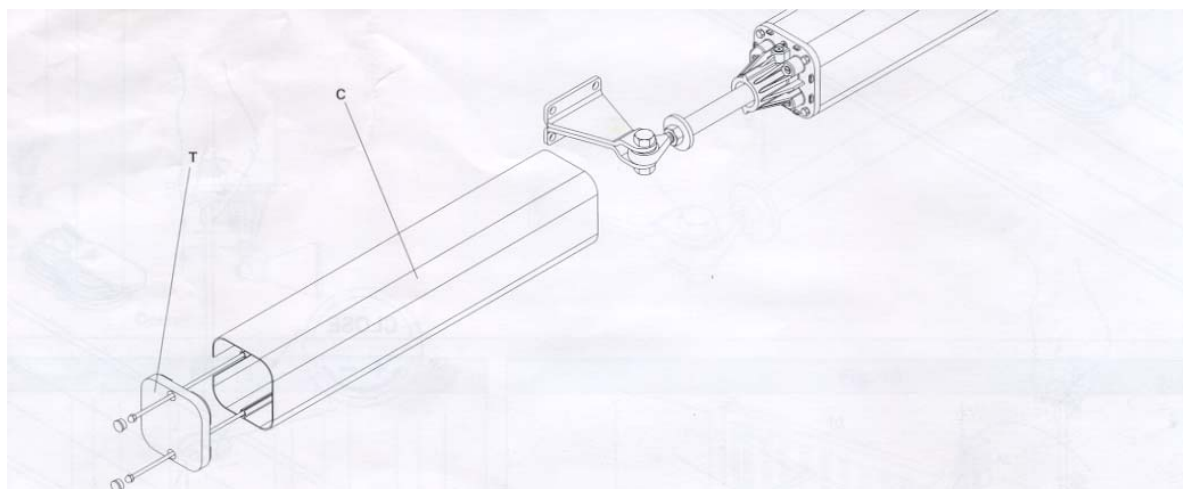


Figure 22

❖ Vérification de la motorisation

Avant de mettre définitivement en oeuvre la motorisation, contrôler soigneusement ce qui suit :

- S'assurer que tous les composants soient fixés solidement.
- Contrôler le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, barre palpeuse pneumatique etc.)
- Vérifier la commande de la manoeuvre d'urgence.
- Vérifier l'opération d'ouverture et de fermeture avec les dispositifs de commande appliqués.
- Vérifier la logique électronique de fonctionnement normale (ou personnalisée) de l'unité de commande.

❖ Utilisation de l'automatisme

La motorisation pouvant être commandée à distance par radiocommande ou bouton de Start, il est indispensable de contrôler souvent le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité. Pour toute anomalie de fonctionnement, intervenir rapidement en s'adressant à du personnel qualifié.

Il est recommandé de tenir les enfants loin du rayon d'action de l'automatisme.

❖ Commande

La commande peut être de type différent (manuelle, avec radiocommande, contrôle d'accès avec carte magnétique etc.) selon les besoins et les caractéristiques de l'installation. Pour les différents types de commande, voir les instructions correspondantes.

L'installateur s'engage à informer l'utilisateur sur l'utilisation correcte de la motorisation, en mettant en évidence les opérations à effectuer en cas d'urgence.

❖ Entretien

Avant d'effectuer des opérations d'entretien sur l'opérateur, couper l'alimentation électrique. Vérifier périodiquement s'il y a des fuites d'huile. Pour effectuer la mise à niveau, procéder comme suit :

- Enlever le système de déblocage (voir fig. 19).
- Avec le portail fermé, ajouter l'huile prescrite jusqu'à ce que son niveau dépasse le tube du piston (fig.20 ref. « P »). Pour pouvoir vérifier cette condition, introduire un tournevis à travers le trou de fixation du groupe de couverture du déblocage jusqu'à toucher le tube du piston en vérifiant qu'il soit huilé.
- Remonter le tout en faisant attention aux joints.

Vérifier les dispositifs de sécurité de la motorisation.

Pour toute anomalie de fonctionnement non résolue, couper l'alimentation au système et demander l'intervention de personnel qualifié.

Pendant la période de hors service, activer le déblocage manuel afin de permettre l'ouverture et la fermeture manuelle avec l'électroserrure.

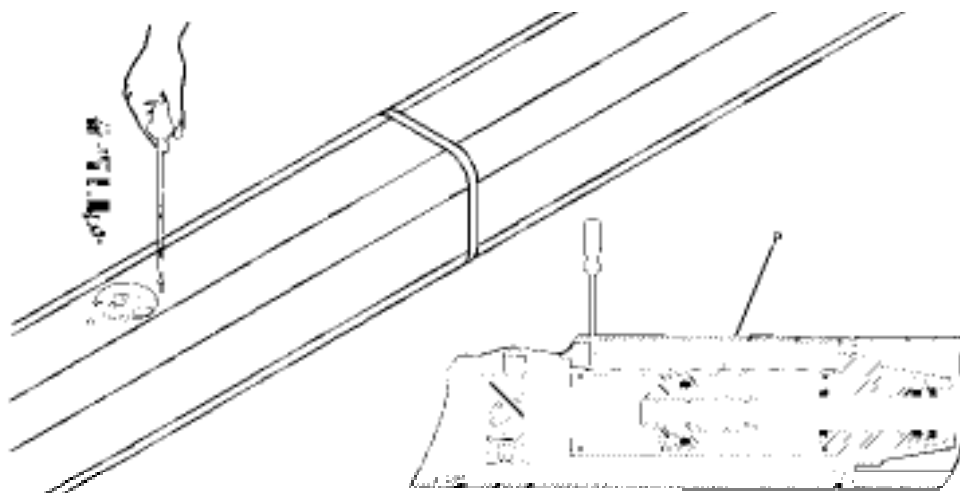


Figure 20

02-100012

❖ Inconvénients et remèdes**➤ Fonctionnement défectueux de l'actionneur**

Vérifier avec l'instrument spécial la présence de tension aux extrémités de l'actionneur après la commande d'ouverture ou de fermeture. Si le moteur vibre mais ne tourne pas, la cause peut être :

- Un branchement erroné du fil commun C, (en tous les cas, de couleur bleue)
- Le condensateur de marche n'est pas branché aux deux bornes de marche.
- Si le mouvement du vantail est contraire à la normale, inverser les connexions de marche du moteur dans l'unité de commande.

➤ Fonctionnement défectueux des accessoires électriques

Tous les dispositifs de commande et de sécurité, en cas de panne, peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement ou le blocage de la motorisation. Si l'unité de commande est dotée d'autodiagnostic, localiser la panne. En cas de panne, il est opportun de débrancher un à un tous les dispositifs de l'automatisme, et si nécessaire faire une connexion volante, jusqu'à localiser celui qui provoque la panne. Après l'avoir réparé ou remplacé, rétablir tous les dispositifs précédemment débranchés. Pour tous les dispositifs installés, se référer au manuel correspondant.

Attention : l'intervention doit être effectuée par du personnel qualifié. Pendant les opérations d'entretien, la zone opérationnelle du portail doit être opportunément signalée et clôturée, de façon à éviter des dangers pour les personnes, les animaux, les choses.

Avertissement : le bon fonctionnement de l'opérateur n'est assuré que si les données fournies dans ce manuel sont respectées. Le constructeur ne répond pas en cas de dommages dus au non respect des normes de sécurité, d'installation, de bonne technique et des indications fournies dans ce manuel.

❖ Démolition

Attention : s'adresser uniquement à du personnel qualifié. L'élimination des matériaux doit être faite en respectant les normes en vigueur. En cas de démolition de la motorisation, il n'existe aucun danger ou risque particulier dérivant de la motorisation. En cas de récupération des matériaux, il sera opportun de les trier selon leur genre (parties électriques – cuivre – aluminium – plastique – etc.)

❖ Démontage

Attention : s'adresser uniquement à du personnel qualifié. Si la motorisation doit être démontée et remontée ailleurs, il faut :

- Couper l'alimentation et débrancher toute l'installation électrique.
- Si des composants ne peuvent pas être enlevés ou sont endommagés, il faudra les remplacer.

Les descriptions et les figures de ce manuel n'engagent pas le constructeur. En laissant inaltérées les caractéristiques essentielles du produit, la Société se réserve le droit d'apporter à n'importe quel moment les modifications qu'elle juge opportunes pour améliorer le produit du point de vue technique, commercial et de construction, sans s'engager à mettre à jour cette publication.